



## DOSSIER DE PRESSE

Le 20 janvier 2021

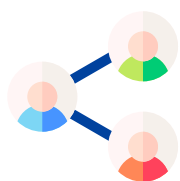
# Pôle Emploi Var et la Caf du Var : 2 ans d'actions partenariales





**Unis par une convention depuis janvier 2019, Pôle Emploi Var et la Caisse d'allocations familiales du Var sont depuis engagés dans une dynamique de partage au bénéfice des Varois et notamment des populations les plus fragilisées.**

**L'objectif : coordonner nos missions et offres de service autour de la personne, favoriser son insertion professionnelle (accompagnement global) grâce à la levée des freins (garde d'enfants, inclusion numérique). Il s'agit notamment de sortir des logiques de « guichet » et de proposer des nouveaux services, en complémentarité.**



## Un partenariat basé sur la synergie

Partant du constat d'enjeux communs autour de l'accompagnement de leurs publics, dont une partie concerne les mêmes bénéficiaires, les équipes des deux organismes ont développé leurs connaissances de leurs missions réciproques et des services proposés. Ces temps de rencontres ont permis de construire des actions adaptées au parcours des publics et non pas d'essayer de faire entrer les publics dans des parcours formatés .

## Déjà des actions concrètes

En place

Les crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)



En place

L'inclusion numérique

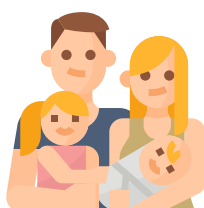


Ce dispositif initié fin 2019 compte aujourd'hui **20 crèches et 151 places** : le mode de garde (avec celui de la mobilité) est le **premier frein** évoqué pour des personnes dans une dynamique de recherche d'emploi. Avec la crèche AVIP, la famille peut bénéficier d'une place pour son ou ses enfants **en moins de 15 jours** : c'est l'engagement pris par la crèche, en contrepartie, la CAF bonifie le financement de ces places et Pôle emploi accompagne de manière intensive le ou les parents qui retrouve **un emploi, entre en formation ou est en recherche active d'emploi**.

**Ces crèches couvrent à ce jour les territoires de Toulon, Sanary, La Seyne et Draguignan.**

L'analyse de l'impact de ce dispositif sur le retour à l'emploi des bénéficiaires est en cours de réalisation par un cabinet extérieur et sera disponible en fin d'année 2021. Il devra tenir compte de l'année particulière que nous venons de traverser.

Pour 2021, un nouvel appel à projet est en cours (disponible sur [caf.fr](http://caf.fr) dans les actualités de la Caf du Var) pour nous permettre d'augmenter le nombre de places et de couvrir tout le département.



**309 familles bénéficiaires**

**dont 56 ont pu accéder à une formation**

**et 105 à un emploi**

Un autre frein à l'insertion professionnelle et dans la société est la **maîtrise des outils numériques** par tous et les 2 périodes de confinement nous ont révélé les inégalités face au numérique et démontré l'importance que les outils digitaux soient utilisés par le plus grand nombre.

La CAF, Pôle emploi et leurs partenaires, la CPAM et la MSA, ont initié un appel à projet fin 2019 pour permettre aux usagers de nos services :

- de bénéficier de lieux équipés **répartis sur tout le territoire** pour accéder aux outils,
- **d'avoir accès sur ces lieux à un appui** pour s'en servir,
- de participer à **des ateliers** de prise en main des outils et des sites internet des partenaires.

Au total, 30 opérateurs ont candidaté à l'appel à projet, couvrant 16 communes varoises. 21 dossiers ont été retenus sur la question de l'accessibilité aux outils numériques, 18 sur l'accompagnement à l'utilisation et 1 sur les ateliers de prise en main.

Le déploiement de cette action a été repoussé au second semestre du fait du confinement et de la fermeture de la vingtaine de structures habilitées.

En 2021, un nouveau cahier des charges prévoira une incitation forte à la labellisation APTIC dans l'objectif du déploiement du PASS numérique, de façon à pouvoir prendre appui sur un réseau d'acteurs commun solide sur l'ensemble du département.

En place

## Les conventions territoriales globales



La Caf et Pôle Emploi s'engagent ensemble pour le développement des territoires dans le cadre de conventions territoriales globales qui les lient aux communes ou intercommunalités. Celles-ci déploient un plan d'actions complet répondant à un diagnostic préalable avec les acteurs du territoire.

C'est le cas sur la ville de Draguignan où les enjeux de ce partenariat se concentrent autour de l'accès aux droits et des publics non visibles. Cette CTG s'appuie sur des convergences déjà présentes, notamment dans le cadre de la politique de la ville. La ville est dotée d'une crèche AVIP et un travail est également en préparation pour palier aux difficultés d'accès à l'emploi pour les assistants maternels. L'objectif serait de coordonner les actions du Relais d'Assistants Maternels (RAM) avec les besoins repérés par Pôle Emploi.

La Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon bénéficie également d'une CTG multipartenaire, réunissant la Caf et Pôle Emploi mais également la CPAM et la MSAP d'Aups. Cette dernière a été labellisée « Espace France Service » en 2020 grâce notamment à la mise en place de visio-guichet et de canaux privilégiés favorisant le traitement des dossiers des familles du territoire. Il s'agit d'un point d'entrée commun pour les différents services des partenaires. Le diagnostic préalable a également mis en évidence la volonté commune de pérenniser et renforcer ces partenariats compte-tenu du besoin d'information et d'orientation des publics en matière d'accès aux droits et des difficultés de mobilité liées à la ruralité. Concrètement, cette volonté s'incarne à travers le forum de l'emploi saisonnier et l'organisation prochaine d'un forum partenarial afin de promouvoir les actions des associations et des institutions auprès des publics.

En place

## L'orientation et accompagnement des allocataires RSA dans le cadre du plan pauvreté



Avec notre partenaire, le Conseil départemental du Var, Pôle emploi et la CAF ont signé une convention d'orientation et d'accompagnement des allocataires RSA en décembre 2019 dans le but de raccourcir le délai de désignation et d'orientation vers un référent de parcours pour tout allocataire du RSA (prévu au Plan pauvreté)

Une expérimentation « Entretiens giratoires » par des conseillers CAF est en cours sur la commune de Fréjus depuis février 2020. Le premier bilan donne des résultats prometteurs : premier rendez-vous en moins de 7 jours avec la CAF, délai inférieur à 1 mois entre l'ouverture de droits RSA et la désignation du référent de parcours et le premier rendez-vous avec celui-ci, enfin 1 allocataire sur 5 bénéficie d'une ouverture de droits complémentaire lors de cet entretien.

En perspective

## L'accompagnement global



Cette modalité d'accompagnement déployée dans un premier temps avec le Conseil départemental consiste en **un accompagnement coordonné entre un conseiller dédié au sein de Pôle emploi et un travailleur social**. Cette collaboration permet de prendre en compte la situation globale de la personne sous ses aspects professionnels et sociaux partant du principe que la levée des freins sociaux passe par le retour à l'emploi et inversement. Une convention a été signée entre Pôle emploi et la Caf en novembre 2020. Cet accompagnement est une mesure phare du Plan pauvreté annoncé par le Gouvernement en 2018.

Les travailleurs sociaux de la CAF et les conseillers en évolution professionnelle de Pôle emploi se coordonnent pour favoriser l'accès aux droits, diminuer le non-recours aux droits, des publics les plus fragiles et notamment des familles monoparentales.

Dans le Var, le taux de familles monoparentales est supérieur à la moyenne nationale et plus de 55% font partie des ménages avec un bas revenu.

Une modélisation du parcours « Parent seul » est en cours pour une expérimentation sur les territoires de La Seyne et du Coeur du Var. L'objectif est de mobiliser les acteurs institutionnels dont Pôle emploi au travers de l'accompagnement global et le secteur associatif pour faire émerger les ressources disponibles mais aussi besoins nécessaires à la prise en charge des problématiques des familles monoparentales.

L'accompagnement global a bénéficié à près de 980 demandeurs d'emploi en 2020 dans le Var et a permis à près de la moitié d'entre eux de retrouver un emploi, bénéficier d'une formation ou créer leur entreprise.

En perspective

## L'insertion professionnelle des jeunes



Le **Schéma Départemental des Services aux Familles** a été signé en octobre 2020 par 15 institutions (l'État, la CAF, le Département, la MSA, l'UDAF, l'Éducation nationale, l'Association des Maires du Var, l'ARS, la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Tribunal judiciaire de Draguignan, la CPAM du Var, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Tribunal Judiciaire de Toulon et la Maison départementale des personnes handicapées) et pour la première fois par Pôle emploi. Des actions en faveur du public jeunes sont élaborées et sont en adéquation avec le plan de relance gouvernemental « 1 jeune, 1 solution ».

Pour aider les 750 000 jeunes arrivés sur le marché du travail en septembre 2020 mais aussi ceux qui sont aujourd'hui sans activité ou formation, le Gouvernement mobilise un budget de 6,7 milliards d'euros, soit un triplement des moyens consacrés aux jeunes. Le plan 1 jeune 1 solution, lancé le 23 juillet 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. Il mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc. afin de répondre à toutes les situations. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.

Pôle emploi et la CAF vont travailler main dans la main pour coordonner leurs actions et leurs moyens au profit de ce public touché par la crise économique : accompagnement renforcé côté Pôle emploi et mobilisation des aides financières côté CAF grâce au partage d'expertise entre les conseillers Pôle emploi et les agents CAF.



### **Pôle emploi Var, c'est :**

- Une Direction Territoriale rattachée à la Direction régionale Pôle emploi Provence Alpes Côte d'Azur,
- 13 agences de proximité sur le département,
- Près de 730 collaborateurs en charge du placement et de l'indemnisation, et notamment 85 conseillers dédiés à l'offre de service aux entreprises,
- Un opérateur fortement déconcentré pour favoriser l'adaptation territoriale des politiques de l'emploi et résolument orienté au service de ses publics : demandeurs d'emploi et employeurs,
- 1 60 000 demandeurs d'emploi accompagnés en 2020,
- 700 millions d'euros d'allocations versées,
- 46 000 offres d'emploi confiées par les entreprises en 2020.

### **Les missions de Pôle emploi :**

- Favoriser l'accès ou le retour à l'emploi,
  - Accompagner les personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation et de conseils professionnels,
  - Inscrire et indemniser les demandeurs d'emploi, pour le compte du régime d'assurance chômage et pour le compte de l'Etat,
  - Assurer le contrôle de la recherche d'emploi,
  - Répondre aux besoins de recrutement des entreprises,
  - Identifier les besoins et promouvoir les profils correspondants,
  - Informer les recruteurs sur le marché du travail,
  - Concourir à la sélection des candidats,
  - Conseiller les recruteurs sur la définition des postes et sur le ciblage des profils ainsi que sur l'adaptation des candidats aux spécificités du poste,
- Proposer des méthodes de recrutement innovantes pour les postes difficiles à pourvoir, informer et mettre en œuvre la formation, les aides à l'embauche et les mesures pour l'emploi.

### **Contact presse :**

**Annelise Osty – Chargée de communication Pôle emploi Paca**

Tél : 06 20 17 18 38 – Mail : a.osty-dalan@pole-emploi.fr



## A propos de la Caf du Var :

Acteurs essentiels de la solidarité nationale, la mission des Caf est d'aider les familles autour de quatre domaines prioritaires :

- la conciliation vie familiale, vie professionnelle et vie sociale,
- l'appui à la relation parentale, le développement de l'enfant et le soutien aux jeunes,
- la création de conditions favorables à l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle,
- et l'amélioration des conditions de logement.

## Quelques chiffres (au 31/12/2019) :

210 827 Varois reçoivent au moins une prestation, soit 487 139 personnes couvertes sur l'ensemble du département (près d'une personne sur deux). Les familles avec enfant(s) à charge représentent près de 49 % des allocataires. Parmi elles, 16.6 % sont des familles monoparentales. Près de 97 000 allocataires vivent seuls, ce qui représente 46 % du total. La Caf du Var verse 1,165 milliard d'euros de prestations, soit un montant moyen mensuel par allocataire de 455€, et dépense près de 95 millions d'euros au titre de l'aide aux partenaires.

## Toute l'actualité de la Caf du Var sur ses comptes officiels



@CafduVar



Caf du Var

### Contact presse :

**Nathalie Rochedy – Responsable communication Caf du Var**

Tél : 07 77 85 90 76 – Mail : [nathalie.rochedy@caftoulon.cnafmail.fr](mailto:nathalie.rochedy@caftoulon.cnafmail.fr)